

Nouvelle norme ISO 22000 (gestion de la sécurité alimentaire)... pas avant 2019

ISO 22000:2005, la norme internationale relative aux systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires, subit une modification complète afin de l'adapter aux exigences actuelles en matière de sécurité des denrées alimentaires.

Un premier projet de la future norme a été rédigé (CD 1 : Committee Draft 1). Le groupe de travail a traité 190 pages avec 1080 commentaires ! Suivra un deuxième projet CD 2. La version DIS (Draft International Standard) ne sera probablement pas rédigée avant début 2018. Avant la publication finale, il y aura une version FDIS (Final Draft International Standard) sans doute en 2019...

Il faut noter que les guides HACCP du Codex Alimentarius sont aussi en révision et que les experts du Codex Alimentarius font aussi partie du groupe de travail ISO 22000. Des clarifications essentielles sont à l'ordre du jour :

- **Appliquer la même structure de niveau supérieur (HLS)** en 10 chapitres que l'actuelle norme ISO 9001 version 2015. Celle-ci est désormais obligatoire pour l'élaboration ou la révision des normes de systèmes de management. Cette nouvelle structure HLS (high level structure) établit un cadre qui facilite l'intégration de plusieurs normes au sein d'une même entreprise (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001...).
- Apporter aux utilisateurs d'ISO 22000 un nouvel éclairage sur les différentes **approches fondées sur le management du risque**. Le concept de risque intervient à différents niveaux et il est important que les entreprises agro-alimentaires distinguent bien l'évaluation des dangers effectuée au niveau opérationnel à l'aide de la méthode HACCP (système d'analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise), du risque commercial qui intègre également la notion d'opportunités.
- Donner des éclaircissements supplémentaires quant au **fonctionnement du cycle PDCA (Plan → Do → Check → Act)** qui intègre deux cycles PDCA distincts dans la norme, opérant l'un dans l'autre. Le premier cycle s'appliquera au système de management tandis que le second, imbriqué dans le premier, s'appliquera aux opérations décrites à l'Article 8, couvrant simultanément les principes HACCP tels que définis par la Commission du Codex Alimentarius.
- Clairement décrire aux utilisateurs les différences entre **les points critiques pour la maîtrise (CCP)**, les programmes prérequis opérationnels (PRP opérationnels) et les programmes prérequis (PRP).

Que propose www.123qse.fr ?

123QSE vous propose de mesurer vos points forts et points sensibles par rapport à la nouvelle version 2015 de la **norme ISO 9001** et/ou **MASE:2014**. Cela prendrait une journée **sans engagement, ni frais pour vous**. A l'issue de cette journée d'audit, vous saurez exactement où vous en êtes par rapport à ces nouvelles exigences. **123QSE** peut aussi estimer l'effort en temps et en ressources nécessaires pour prétendre à la certification **ISO 9001:2015** et/ou **MASE:2014** de votre système de management.

Par la suite, si vous souhaitez faire appel à nos services, sachez que nous sommes **organisme de formation** et qu'à ce titre vous pourriez utiliser au mieux votre **budget de formation** en y incluant tout ou partie de nos prestations selon vos disponibilités. Si nous formons une personne en interne spécifiquement à l'animation de votre système, cette personne peut utiliser son **CPF** (compte personnel de formation, qui remplace l'ex **DIF**) parce que pour elle, c'est une formation qualifiante qui lui permet de valider ses acquis ou d'acquérir de nouvelles compétences.

La nouvelle version de l'ISO 9001:2015 exige d'**attribuer les responsabilités et autorités pour les processus** (*exigence 4.4.1.e*). Elle apporte des **changements significatifs** par rapport à la version de 2008 : notamment les chapitres 4 et 6 qui concernent le contexte de votre entreprise et la planification. Par ailleurs, *le représentant de la direction* (responsable qualité) ne fait plus partie des exigences, de même *la documentation* a été simplifiée, un prestataire externe (travailleur non salarié) peut de ce fait tenir le rôle de responsable qualité ; en revanche **le rôle des pilotes de processus est renforcé**, et comme souligné plus haut, il faudra leur octroyer **l'autorité** suffisante pour le pilotage de leur processus... *De plus, la direction est désormais auditable aussi bien pour ISO 9001v2015 que pour MASEv2014.*

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.